

11/06/01

ok

MOTION FOR RESOLUTION ON THE CASE OF NAWAL SAADAWI AND SAAD EDDIN IBRAHIM IN EGYPT

Tabled by Daniel Cohn-Bendit, Alima Boumediene-Thiery and Monica Frassonj  
On behalf of the Green-EFA group in the EP

*Daniel Cohn-Bendit*

*Alima Boumediene Thiery*  
*Monica Frassonj*

The European Parliament

BS - 471/01

- having regard to its previous resolutions on Egypt,
- having regard to the Barcelona Declaration,

A. considering that Nawal Saadawi, writer and psychiatrist, has been the victim of a diffamation campaign by the weekly paper El Midan that manipulated and published an interview aiming to attribute her some statements offending the Muslim religion;

B. whereas after this campaign Mme Saadawi has been sued by an islamist lawyer,

C. pointing out that in the past Nawal Saadawi had been already persecuted because of her initiatives in favour of women's emancipation and deploring the statements of the Gran Mufti of Egypt against her,

D. underlining that the procedure adopted against Nawal Saadawi called Hisba is manifestly discriminatory and contrary to the rule of law as well as contrary to art. 40 of the Egyptian Constitution,

E. considering that Mme Saadawi will be tried on June 18 risking to be sentenced to forced divorce and jail,

F. considérant par ailleurs que M. Saad Eddin Ibrahim, sociologue, directeur du Centre Khaldoun pour la Démocratie et militant renommé des droits de l'homme en Egypte, a été arrêté avec 27 autres personnes en juillet dernier, et condamné à 7 ans d'emprisonnement le 21 mai dernier;

G. considérant que M. Ibrahim est notamment accusé d'avoir agit en tant qu'espion pour les Etats-Unis et d'avoir accepté des financements étrangers pour la réalisation d'un film jugé diffamatoire à l'égard du gouvernement égyptien;

H. soulignant que le film en question était un documentaire sur les procédures de surveillance des élections parlementaires de l'automne dernier et qu'il était financé par l'Union européenne dans le cadre d'un projet visant la promotion de la démocratie dans les pays méditerranéens;

I. considérant que le film de M. Ibrahim concernait en particulier des cas de fraude et d'irrégularités lors des dernières élections en Egypte;

H. extrêmement préoccupé par le fait que la justice égyptienne puisse condamner un citoyen égyptien pour avoir réalisé un projet financé par l'UE;

306.784

I. soulignant que la Cour de Cassation sera appelée à revoir le cas de M. Ibrahim;

L. pointing out that these actions of the Egyptian justice contribute to undermine the development of a genuine Euro-Mediterranean partnership based on the respect of human rights and freedom of expression,

1. déplore profondément l'attitude des autorités égyptiennes dans les cas susmentionnés, attitude en totale contradiction avec les principes de séparation des pouvoirs et d'indépendance de la justice, fondements de tout Etat démocratique;
2. demande qu'il soit mis un terme le plus rapidement possible aux persécutions et aux actes inquisiteurs à l'encontre de Mme Nawal Saadawi;
3. estime que les accusations d'apostasie à l'encontre de Mme Saadawi n'ont aucune raison d'être et devraient par conséquent être retirées;
4. demande aux autorités égyptiennes d'abolir le système de la Hisba;
5. condamne le caractère politique du procès à l'encontre de M. Saad Eddin Ibrahim et des 27 autres personnes inculpées;
6. demande à la Commission et au Conseil de tout mettre en oeuvre pour défendre M. Ibrahim des accusations diffamatoires et sans objet portées contre lui;
7. demande à la Commission et au Conseil d'oeuvrer afin que le Centre Khaldoun pour la Démocratie, l'un des instituts de sciences politiques les plus prestigieux du monde arabe, ne soit pas amené à fermer ses portes;
8. demande à la Cour de Cassation égyptienne de revoir le procès à l'encontre de M. Ibrahim et des 27 autres condamnés;
9. urges the Commission to strengthen its MEDA-Democracy programme for Egypt with regard, in particular, to supporting freedom of expression and independent media;
10. charge sa Présidente de transmettre la présente résolution au Conseil, à la Commission et au gouvernement égyptien.